



garantir une énergie compétitive

Parce que transformer la matière nécessite de l'énergie, l'industrie de la chimie est le premier consommateur d'énergie. Elle représente : 24 % des consommations d'énergie, 20 % de l'électricité et 40 % du gaz consommés. **L'énergie est donc un facteur clef pour la compétitivité de nos entreprises et de notre industrie.**

Les dernières mesures mises en place par le gouvernement dans la loi relative à la transition énergétique vont dans le bon sens. Mais encore faut-il les pérenniser et aller plus loin car des enjeux clefs sont encore d'actualité :

- Le prix du gaz en Europe est plus élevé qu'aux Etats-Unis ;
- **La hausse programmée du prix du carbone** affectera directement notre chimie de base. Elle **coûtera environ 9 %** de l'excédent brut d'exploitation (EBE) dès 2020 pour notre industrie ;
- Des écarts de compétitivité subsistent entre la France et l'Allemagne pour la production de chaleur (qui représente plus d'un tiers de la consommation énergétique de l'ensemble de la chimie en France).

x 2

Le prix du gaz en Europe comparé aux Etats-Unis.

Nos propositions

12 Aligner de nouveau la politique énergétique sur la politique industrielle en réintégrant le portefeuille de l'énergie au Ministère de l'Industrie ;

13 Garantir sur le long terme un accès compétitif à l'énergie, qui est souvent une matière première (spécificité de notre industrie) et donc critique pour notre compétitivité :

- **Consolider les mesures adoptées pour limiter l'impact de l'augmentation des coûts additionnels (transport, taxes, CO₂, etc.)** : pérenniser la « boîte à outils » des électro, gazo et calo-intensifs (ex: maintien des cogénérations, comme en Allemagne, promotion d'autres sources de production de chaleur renouvelable ou de récupération) ;
- Assurer la visibilité en encourageant les contrats d'approvisionnement à long terme ;
- **Aligner la fiscalité énergétique** sur celle de nos principaux concurrents (notamment prévoir la compensation systématique de toute augmentation de taxe) et exploiter à fond les possibilités ouvertes par la réglementation européenne (TIC – taxes intérieures de consommation sur les énergies) ;
- **Evaluer en amont l'impact** sur la compétitivité de toute modification de la politique énergétique ;

14 Affecter une partie des recettes de la fiscalité carbone et de la vente de quotas de CO₂, aux baisses de charges et aux actions d'amélioration de l'efficacité énergétique.

Les opportunités pour les entreprises et nos territoires

- Favoriser l'attractivité de la France et la compétitivité des entreprises en France ;
- Offrir un cadre stable permettant aux entreprises de la chimie de se projeter ;
- Favoriser l'emploi dans nos régions.